

Communiqué de presse

LE PROJET DU NOUVEL HOPITAL DU CENTRE HOSPITALIER LÉON BOURGEOIS **Un projet immobilier ambitieux pour la santé des Châlonnais**

Le 29 septembre 2023, à Châlons-en-Champagne, le maire de la Ville et Président du Conseil de Surveillance, Benoist Apparu, la directrice générale de l'ARS Grand Est, Virginie Cayré et la direction de l'hôpital ont présenté le projet du Nouvel Hôpital du Centre Hospitalier Léon Bourgeois. Dès 2026, le Centre Hospitalier débutera sa transformation vers un hôpital moderne, adapté aux besoins de la population, aux attentes des professionnels de santé, et accessible à tous.

Au vu de l'évolution des besoins de la population de l'agglomération et du vieillissement des équipements et du bâti, dans le cadre du volet investissement du Ségur de la Santé, le Ministère de la Santé donnait, en 2021, son accord de financement pour un projet de rénovation et de construction de l'hôpital de Châlons-en-Champagne. Le 30 juin 2023, le Conseil de surveillance de l'hôpital a validé le projet immobilier dont les deux premières tranches de travaux de 66M€ ont été approuvées.

Depuis plusieurs mois, l'ARS accompagne l'hôpital dans l'élaboration de ce projet immobilier qui répond aux objectifs du projet médico-soignant, élaboré par les professionnels de l'hôpital, ainsi qu'au besoin de modernisation des locaux pour les rendre plus fonctionnels. **Ce soutien se traduit notamment par un financement acté de l'Agence de 30 M€.**

L'ARS et la Mairie saluent cette dynamique de travail et l'investissement des équipes hospitalières pour disposer d'une organisation plus lisible et efficace pour les patients.

Un hôpital moderne, innovant et porté sur l'avenir

De très hauts standards de fonctionnalité, de sécurité des prises en charge, de confort et de qualité environnementale seront atteints dans cette structure neuve de 20 000m² et de 259 lits et places (254 lits et places actuellement). Ce nouvel hôpital a été, en effet, pensé pour offrir les meilleures conditions de prise en charge du patient et pour améliorer le quotidien et les conditions de travail du personnel et des professionnels.

Cela se traduit notamment par :

- La reconnaissance du pôle Femme-Mère-Enfant ;
- L'agrandissement du bloc opératoire permettant d'augmenter le nombre d'interventions simultanées, et de réduire les délais de prise en charge ;
- La possibilité, pour le patient, de pouvoir disposer d'un lit en chambre individuelle ;
- Le retour à domicile accéléré grâce à des filières médicales repensées et un accueil des professionnels de ville dans les locaux du Centre Hospitalier (Maison Médicale de Garde) ;

Contacts presse :

CH Châlons-en-Champagne : direction@ch-chalonsenchampagne.fr

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Mairie de Châlons-en-Champagne : Amelie.Invernici - a.invernici@chalonsenchampagne.fr

Concrètement, il s'agit de :

- Rénover le Pôle de Chirurgie en modernisant le bloc interventionnel et en créant un bloc endoscopie performant ;
- Reconstruire le Pôle Soins critiques afin d'offrir aux patients un service modernisé et mieux adapté aux prises en charges et en créant des chambres plus spacieuses et des espaces réservés aux familles ;
- Rassembler dans un même lieu la maternité, les services de pédiatrie et de néonatalogie pour le confort des mamans et de leurs enfants ;
- Rebâtir un Pôle Urgences-SMUR plus ergonomique en lui associant la Maison Médicale de Garde nouvellement installée afin d'améliorer l'accessibilité des patients ;
- Créer un Pôle Médecine en regroupant les unités de médecine polyvalente, de médecine interne et de spécialités, d'endocrinologie et diabétologie et nutrition, de cardiologie, de pneumologie et de court séjour gériatrique afin d'optimiser les prises en charge ;
- Renforcer la filière gériatrique pour répondre aux besoins du territoire comme le développement des admissions directes ;
- Moderniser le Pôle Soins de rééducation par la réhabilitation des bâtiments.

La modernisation de l'hôpital permettra également d'attirer de nouveaux professionnels de santé sur son territoire et de fidéliser les équipes.

Ce nouvel hôpital est l'aboutissement d'un projet médico-soignant du Centre Hospitalier et du Groupement hospitalier du territoire. Il permettra de renforcer et de moderniser les parcours des patients au sein de l'établissement en lien avec l'ensemble des partenaires de l'hôpital.

Ce nouvel hôpital s'appuiera sur les nouvelles technologies. Il sera numérique, connecté et automatisé notamment avec des bornes de E-admission, un portail et des applications mobiles d'hospitalisation en ligne pour les patients et les agents, le développement de la téléconsultation et d'une Télé-expertise avec les professionnels de ville, l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle avec, par exemple, la reconnaissance des fractures au service des urgences.

Ce nouvel hôpital poursuivra aussi sa démarche de développement durable, qui limite les consommations d'énergie, favorise les gains énergétiques et valorise une politique respectueuse de l'environnement dans tous les aspects de son fonctionnement (traitement et valorisation des déchets, politique d'achats responsables, lutte contre le gaspillage alimentaire...).

LE NOUVEL HÔPITAL – En quelques chiffres

20 000 m² de surface totale (rénovation & construction)	5 salles de bloc opératoire
66 millions d'euros de travaux les tranches 1 et 2	3 salles d'endoscopie
259 lits et places	100 % de chambres individuelles

Contacts presse :

CH Châlons-en-Champagne : direction@ch-chalonsenchampagne.fr

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Mairie de Châlons-en-Champagne : [Amelie.Invernici - a.invernici@chalonsenchampagne.fr](mailto:Amelie.Invernici-a.invernici@chalonsenchampagne.fr)

CALENDRIER PREVISIONNEL

LE NOUVEL HOPITAL DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE articulé autour de deux tranches :

TRANCHE 1 – 14 000 m²

Phase 1 – Création d'un bloc d'endoscopie

Phase 2 – Optimisation de la chirurgie (rénovation du bloc général, déménagement de la chirurgie ambulatoire, déménagements de certains services de médecine)

Phase 3 – Pôle Femme-Mère-Enfant : extension du bâtiment maternité pour intégrer la pédiatrie et la néonatalogie

Phase 4 – Création d'un nouveau bâtiment accueillant les soins critiques et des services de médecine

TRANCHE 2 – 6000 m²

Extension du nouveau bâtiment accueillant les urgences, le SMUR et un service de médecine

Poursuite de la réhabilitation des blocs opératoires

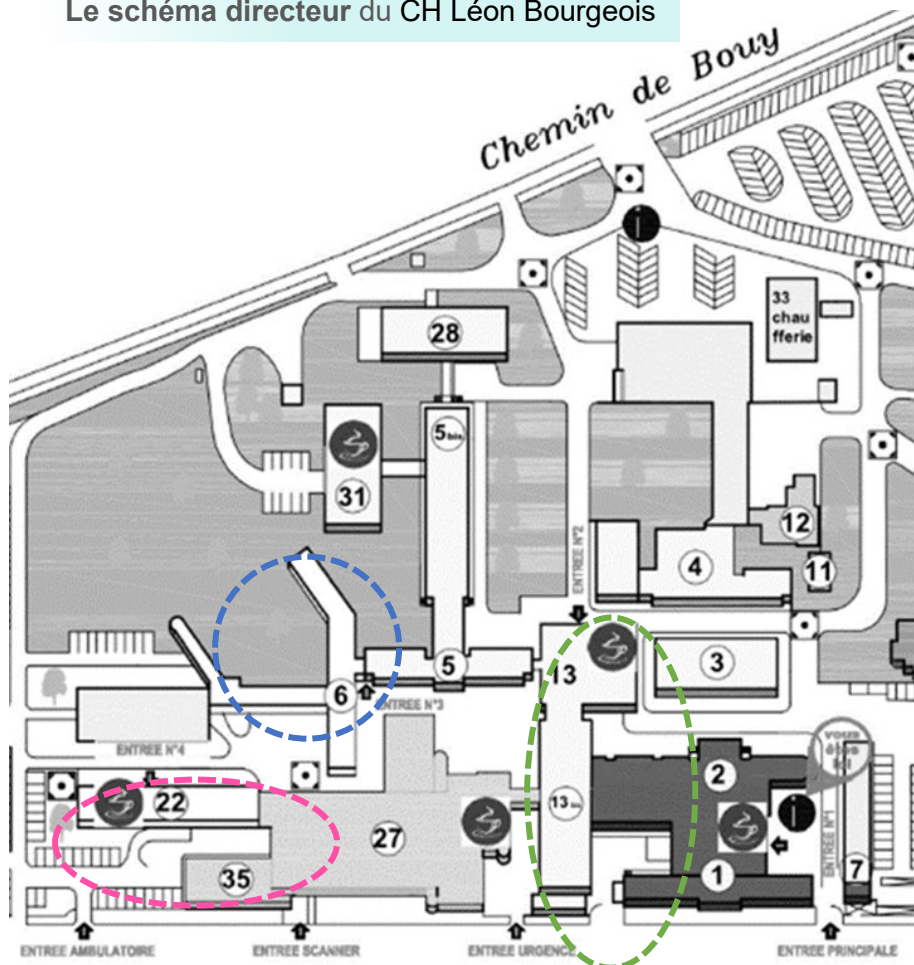
2026

2028

2028

2031

Le schéma directeur du CH Léon Bourgeois



- - - Nouveau bâtiment de Médecine et Soins critiques
- - - Pôle Femme-Mère-Enfant
- - - Pôle de Chirurgie (Bloc endoscopie et bloc conventionnel)

Contacts presse :

CH Châlons-en-Champagne : direction@ch-chalonsenchampagne.fr

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Mairie de Châlons-en-Champagne : [Amelie Invernici - a.invernici@chalonsenchampagne.fr](mailto:Amelie.Invernici - a.invernici@chalonsenchampagne.fr)